

DELIBERATION N°08/2021

Le **Mardi 9 Février 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 28/01/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	WOLFF Corine			x	THIEFFENAT Alain	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	x			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves			x	MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude	x			CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie			x	Mithieux Lionel	

TOTAL	17	2	8	0
TOTAL VOTANTS	19			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210209-DEL08-2021-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021

DELIBERATION N°08/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 21-497 – Propriété MARIN

Demandeur : AIX LES BAINS

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4% d'avance / paiement du solde au terme

Taux de portage annuel HT : 1 %

La Commune d'Aix-les-Bains souhaite que l'EPFL négocie pour son compte une propriété bâtie composée d'un terrain de plus de 2 800 m² et d'un corps de ferme. Une maison de santé (ou de cabinets médicaux) pourrait être installée dans le bâtiment existant, et des logements locatifs sociaux (PLAI) seraient réalisés sur le reste du terrain.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Aix-les-Bains	AI227	5 Ch. DES PRES DE LA TOUR	2 872 m ²	Prés	UD-N	Avis France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué

VOTE :	
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Le 17/02/2021
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210209-DEL08-2021-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021